



Mireille Clapot

JUIN 2018
N° 2

LA LETTRE DE VOTRE DÉPUTÉE

Un an de réformes ! Un an d'engagement, comme députée de la Nation, pour effectuer un travail de co-construction des lois, de lien entre les citoyens et le gouvernement... Comme je m'y étais engagée, cette lettre vient vous rendre compte, vous, citoyens de la 1^{ère} circonscription de la Drôme, de mon activité. Ce second semestre a vu se poursuivre des réformes à un rythme soutenu : transport, éducation, numérique... Dans ces pages j'en aborde quelques-unes, y compris celle sur les « rodéos sauvages motorisés », lancée à mon initiative.

Parce que je crois aux vertus du dialogue, j'ai aussi organisé plusieurs rencontres avec des représentants du monde économique et enseignant, ainsi qu'avec des jeunes apprentis. Ces échanges studieux, sur la base de propositions portant sur la croissance et la transmission des entreprises, le numérique, ou l'apprentissage permettent de produire des suggestions concrètes. En répondant aux enfants et adolescents, j'incarne et je valorise l'engagement dans l'action publique.

Mon activité à l'Assemblée est bien sûr marquée par mon mandat de vice-présidente de la commission des Affaires étrangères. A ce titre, je questionne régulièrement le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Le Drian qui vient rendre des comptes en commission. Je suis particulièrement axée sur les droits humains et j'ai publié un rapport sur les droits des femmes à l'international : 100 propositions pour une diplomatie féministe. La voix de votre députée compte !

Dans ma permanence, au 52 avenue Sadi Carnot à Valence, ou lors des nombreux cafés-citoyens dans les quartiers ou villages du canton de Tain, je continuerai à me rendre à votre écoute, en prenant le temps de l'explication. Pour marquer cette première année d'élection, je vous donne rendez-vous le 30 juin à Bourg-lès-Valence.

Mireille Clapot,
Députée de la Drôme
1^{ère} circonscription

édito >>

Le député, un relais local pour une mission nationale

Compte tenu de sa mission **de vote de la loi** et de contrôle du gouvernement, le député est détenteur d'un **mandat national**. Toutefois, étant élu sur une base territoriale, il est également **le lien entre sa terre d'élection et l'Assemblée nationale** en portant les problématiques d'intérêt général issues de sa circonscription.

Échangeons...

Permanence sur RDV

• Par mail :
mireille.clapot@assemblee-nationale.fr

• ou au 09 72 63 80 47
52 avenue Sadi-Carnot, 26000 Valence

• Site internet :
www.mireilleclapot.fr/

f @CLAPOTMireille

🐦 @CLAPOTMireille

Directrice de la publication et de la rédaction :
Mireille Clapot. Dépôt légal en cours.
Imprimerie Jalin (groupe Despesse) Valence.

RETOUR SUR 1 AN DE RÉFORMES

Vous êtes tous conviés le samedi 30 juin de 14h à 17h à l'atelier Couleurs et Saveurs, 87 Avenue Marc-Urtin à Bourg-lès-Valence. Un après-midi convivial au cours duquel nous parlerons des réformes qui ont été conduites lors de cette première année de mandat. Sur inscription.

Dialogue et ateliers participatifs au cœur

Un axe fort : l'emploi et le développement des entreprises

L'emploi et le développement des entreprises sont des thèmes que j'ai portés tout au long de ma campagne et que j'ai à cœur de soutenir durant mon mandat.

C'est pourquoi j'ai organisé un **atelier de réflexion** dans ma circonscription, le 2 février dernier, sur le **Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE)** lancé par le Gouvernement.



2 février, atelier de réflexion sur le projet de loi PACTE

La CCI Drôme, la CPME Drôme, la CMA Drôme (Chambre de Métiers et de l'Artisanat), le CEV (Collectif des entreprises du bassin valentinois), et différents chefs d'entreprises, ont sélectionné trois thèmes de réflexion :

- Simplification ;
- Création, croissance, transmission et rebond ;
- International.

Des petits groupes ont échangé chacun sur un thème et ont dégagé quelques grands axes qui vont enrichir les débats au parlement. Une synthèse des débats a été rédigée et transmise au groupe parlementaire et à la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie.

Une autre réforme importante est en cours : **la Formation et l'Apprentissage**.

Le 19 mars 2018, à ma permanence de Valence, j'ai réuni une trentaine de participants à un **atelier** en présence du président de l'Association Nationale des Apprentis de France (ANAF). Des apprentis, des enseignants et des professionnels employeurs ont réfléchi sur plusieurs points de la réforme proposée.

Les thèmes abordés où chacun a pu exprimer son avis :

- Valoriser l'apprentissage ;
- Protéger les apprentis ;
- Améliorer la formation dans les entreprises ;
- Simplifier la vie des entreprises.

Là encore, une synthèse a été remontée au groupe parlementaire et à la Ministre du Travail, en vue d'enrichir le débat parlementaire à venir.

Loi logement : concertation des élus locaux

Le projet de loi ELAN portant Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique a été présenté en Conseil des Ministres le 4 avril et va être débattu à l'Assemblée nationale à la fin du mois de mai.

Ce projet de loi porté par le ministère de la Cohésion des territoires a pour ambition de **faciliter la construction de nouveaux logements, protéger les plus fragiles, adapter le logement aux nouveaux modes de vie et améliorer le cadre de vie**.

J'ai invité le vendredi 27 avril, à ma permanence, les élus municipaux et communautaires, ainsi que certains responsables de logements sociaux.



27 avril, travail avec les élus municipaux et communautaires sur le projet de loi ELAN

en bref >>

À votre rencontre

Lors de mes permanences et visites en circonscription, j'ai reçu de nombreux citoyens et organismes afin d'écouter leurs besoins et les accompagner au mieux. J'ai également eu l'honneur de participer à la présentation de différents travaux des acteurs clés de notre territoire, ainsi qu'à divers hommages nationaux et inaugurations.

Les cafés citoyens

Au cours de ces six derniers mois, j'ai organisé 6 cafés citoyens : 2 sur Tain-l'Hermitage, 3 sur Valence, et 1 sur Beaumont-Montoux. Ces rencontres en petit comité permettent un temps d'échange sur des thématiques d'actualité législative, suivi d'un temps privilégié en tête à tête pour traiter des problématiques particulières.



20 janvier, café citoyen au bar Le Tainois à Tain-L'Hermitage.

Duo-day

Dans le cadre du Duo-Day, visant à inclure les personnes handicapées dans le monde du travail, j'ai eu la joie de recevoir Farah, qui a découvert le travail de collaboratrice parlementaire. Le principe est simple : un employeur accueille, le temps d'une journée de stage, une personne handicapée en duo avec un salarié volontaire.



26 avril, journée Duo-Day avec Farah.

de mon action sur notre territoire

La Loi Asile, immigration et intégration

Le combat pour les droits humains a forgé très tôt mon engagement et ma vision politique. Aujourd'hui, ces valeurs d'humanisme structurent mon engagement en tant que députée.

C'est pourquoi je me suis impliquée dans le projet de loi asile, immigration et intégration. Dès le mois de décembre 2017, **j'ai rencontré les associations qui accompagnent les migrants sur notre territoire**, et nous avons échangé à de nombreuses reprises durant les mois suivants. Je les ai écoutés avec attention, leurs arguments et leurs analyses ont nourri mes réflexions et mon travail sur ce projet de loi. Début mai, j'ai tenu à réunir ces différentes associations

afin de leur expliquer mes positions de vote. Elles ont fait part de leur inquiétude concernant la mise en application de la loi et m'ont alertée sur certains points de vigilance.

Avec mes collègues députés de la majorité, nous avons travaillé sur l'enrichissement et l'amélioration de ce projet de loi dont la philosophie générale vise à plus d'efficacité et d'humanité. Nous avons voté ce texte enrichi par les apports des parlementaires en commission et de nombreux amendements. Il permet d'assurer la garantie des droits des demandeurs d'asile tout en répondant à l'objectif impératif de réduction des situations inhumaines créées par la clandestinité.

L'éducation à la citoyenneté

J'ai reçu à ma permanence la classe de CM2 de l'école Robert Monnet, sélectionnée pour **le Parlement des Enfants**. Je leur ai parlé de mon travail de député et leur ai présenté les institutions en France. Ils m'ont ensuite posé de nombreuses questions, auxquelles j'ai été ravie de répondre. Ils m'ont également présenté leur projet de loi consacré au compostage. Je les ai accompagnés dans l'élaboration de ce document par la mise en place d'un jeu de rôle, en tentant de reproduire les conditions d'un débat à l'Assemblée nationale. Ils ont ainsi réalisé un beau travail collectif. Je les attends maintenant fin juin à l'Assemblée nationale pour leur faire découvrir ce lieu.

J'ai également rencontré les élèves de la classe prépa bio du Valentin, à l'initiative de leur professeur de français. Pour



9 mars, visite à l'école Robert Monnet pour travailler avec les élèves de CM2 sur leur projet de loi sur la protection de la biodiversité.

illustrer le thème de la démocratie figurant au programme cette année, l'enseignante a en effet proposé une rencontre avec la députée de leur circonscription. Les étudiants ont élaboré avec soin un questionnaire auquel j'ai eu beaucoup de plaisir à répondre. Les échanges sur le mandat, la démocratie représentative, participative et sur l'image des politiques ont éclairé leur vision d'un élu.

Une proposition de loi contre les rodéos

Conduire à vitesse excessive des deux roues ou des quads, souvent sur la roue arrière, souvent dans des lieux inappropriés (trottoirs, espace public où passent piétons et autres véhicules), c'est ce qu'on appelle le rodéo sauvage motorisé. Les forces de l'ordre n'interviennent que si le conducteur, souvent sans casque, ne se met pas en danger. Les nuisances sonores sont élevées, les personnes vulnérables se sentent en insécurité, un sentiment d'impunité règne.

A mon initiative, avec d'autres collègues du groupe LREM, **nous avons déposé une proposition de loi « renforçant la lutte contre les rodéos motorisés »**. Elle propose une adaptation de l'arsenal législatif pour contrer durablement ce fléau : peines dissuasives, confiscation et immobilisation administrative du véhicule en infraction par les policiers et les gendarmes. **Elle va faciliter le travail des forces de l'ordre.**

Le Numérique

Membre de la **Commission Supérieure du Numérique et des Postes (CNSP)**, je souhaite contribuer au débat et aux actions favorisant le numérique sur ma circonscription.

Michel Combot, directeur de la Fédération française des Télécoms, est venu à ma permanence pour expliquer l'accord historique signé entre l'Etat et les quatre opérateurs sur la **fin des zones blanches le 14 janvier**. J'ai profité de son déplacement pour convier des acteurs majeurs du numérique à un débat. **J'ai également soutenu auprès du ministre Bruno Le Maire le rôle majeur du syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique dans le déploiement de la fibre optique sur le territoire afin qu'ils puissent obtenir les financements nécessaires à leurs projets.**

Je suis intervenue au colloque Le Printemps de la Fibre (Suze-la-Rousse) pour parler de la « stratégie nationale pour un numérique inclusif » portée par le Secrétaire d'Etat Mounir Mahjoubi (chargé du numérique). Il s'agit de mobiliser tous les acteurs locaux en faveur de la formation pour les publics qui ne savent pas se servir du numérique.

En parallèle, j'ai organisé une **rencontre « Vin et numérique »** afin de débattre de la place du numérique dans l'univers du vin, partager les expériences et les propositions, de la production à la vente. Ludovic Provost, secrétaire général de la CNSP, a ouvert cette rencontre en décrivant la couverture des zones blanches.

Enfin, **j'ai reçu en circonscription Paul Christophle, chargé de mission auprès de Mounir Mahjoubi**, afin de lui présenter plusieurs acteurs majeurs du numérique sur notre territoire et mettre en lumière leur dynamisme et leurs activités.



23 février, première rencontre Vin et Numérique.

à la une >>

Des réformes pour améliorer votre quotidien

Le projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire vise à :

- Faire évoluer la SNCF vers une organisation plus efficace et plus unifiée tout en maintenant le caractère public du groupe. Son capital reste intégralement détenu par l'Etat qui continuera d'investir dans la fiabilité du réseau et pour le développement du transport ferroviaire.
- Réussir l'ouverture à la concurrence du transport de voyageurs conformément au droit européen. Les régions continueront d'organiser les transports régionaux (TER) et de décider sur les petites lignes.

- Unifier le statut des salariés pour les nouveaux embauchés.
- Améliorer les performances de la SNCF, dont la dette augmente de 3 Md par an, via un projet stratégique d'entreprise.

Le projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants vise à :

- Améliorer l'information d'orientation au lycée.
- Permettre un accès plus juste et transparent dans le supérieur avec l'objectif de réussite des étudiants.

La suppression de la sélection par tirage au sort assure l'accès à l'enseignement supérieur à tous les bacheliers. Des places supplémentaires dans les filières les plus sollicitées sont rajoutées.

- Etendre l'accès prioritaire des meilleurs bacheliers à l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur public.
- Améliorer les conditions d'accès et d'accueil des étudiants sur le plan social, sanitaire, culturel et sportif.
- Permettre à chaque étudiant de premier cycle de prendre une année de césure.

Mon engagement constant pour les droits humains



12 mars, à l'ONU dans le cadre de ma mission sur les droits des femmes à l'international.

Pour mon rapport sur les droits des femmes à l'international, je me suis rendue à l'ONU, à New York, pour la 62^{ème} commission des femmes. Droits sexuels et reproductifs, à la santé et l'éducation, autonomisation économique, participation aux instances politiques locales et nationales : les femmes du monde entier faisaient valoir leurs droits, sous l'égide d'Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU.

Avec Marlène Schiappa, Ministre de l'égalité femmes/hommes et François Delattre, Ambassadeur de France à l'ONU, nous avons déclaré à Aminata Mohamed, n°2 de cette institution mondiale, l'engagement de la France à faire entendre sa voix et à soutenir les femmes de tous les pays. Les « 100 propositions pour une diplomatie féministe » sont à retrouver sur mon site internet.

Commémoration du génocide arménien en Turquie



Pour commémorer le 103^{ème} anniversaire du génocide arménien, j'ai répondu à l'invitation de me rendre à Istanbul. Seule parlementaire, ma présence était importante pour soutenir les associations, journalistes, artistes qui n'ont pas le droit d'utiliser le mot « génocide » et sont menacés de prison. Le jour du 24 avril, trois commémorations étaient organisées : celle sur Sultanahmet n'a pu avoir lieu car les banderoles comportant le mot « génocide » ont été confisquées par la police. La deuxième se déroulait près de la tombe d'un jeune soldat d'origine arménienne. La cérémonie principale, le soir, commémorait les victimes du génocide arménien de 1915, au son des discours et musiques. Je tenais le portrait de Hrant Dink, du journal Agos, assassiné en 2007. J'avais à cœur de soutenir ces personnes qui luttent pour pouvoir s'exprimer pacifiquement.